

La Maison à Petits Pas

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de La Maison à Petits Pas

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Maison à Petits Pas** (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au **31 mars 2023** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2023**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le **31 mars 2022** et le **31 mars 2023**, de l'actif à court terme au **31 mars 2022** et au **31 mars 2023**, et des actifs nets aux **1^{er} avril et 31 mars 2022 et 2023**. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le **31 mars 2022**, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 6 juin 2023

* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A131162

La Maison à Petits Pas

États financiers

31 mars 2023

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

Renseignements supplémentaires

<i>Activités</i>	Annexe A
<i>Administration</i>	Annexe A
<i>Occupation des locaux</i>	Annexe A

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Produits		
Subventions et contributions financières		
Ministère de la Famille		
Halte-garderie	41 560 \$	17 608 \$
Soutien à la mission	172 102	132 608
Centraide		
Mission générale	84 410	84 410
Camps	6 050	-
DATAide	4 297	-
Gouvernement du Canada		
Agence de la santé publique du Canada - PACE	29 544	32 145
Ville de Montréal	4 674	-
Soutien à l'action bénévole	-	1 000
Subvention YAPP	2 658	1 569
	345 295	269 340
Dons et revenus autonomes		
Autofinancement	5 677	5 352
Revenus locatifs	350	50
Cotisations	2 235	925
Contributions - Activités	9 688	2 710
Revenus d'intérêts	478	46
Don Fondation Telus	-	3 380
Dons	21 273	19 722
	39 701	32 185
Total des produits	384 996	301 525
Charges		
Salaires et charges sociales	233 661	186 794
Activités [Annexe A]	54 661	27 884
Administration [Annexe A]	16 276	12 761
Occupation des locaux [Annexe A]	55 408	51 844
	360 006	279 283
Excédent des produits sur les charges	24 990 \$	22 242 \$

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2023

	Grevé d'affectations internes	Non grevé d'affectations	2023	2022
Solde au début	95 145 \$	- \$	95 145 \$	72 903 \$
Excédent des produits sur les charges	-	24 990	24 990	22 242
	95 145	24 990	120 135	95 145
Affectations internes [note 3]	20 000	(20 000)	-	-
Solde à la fin	115 145 \$	4 990 \$	120 135 \$	95 145 \$

Bilan

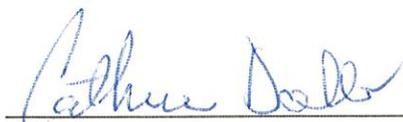
Au 31 mars 2023

	2023	2022
Actif		
À court terme		
Encaisse	94 723 \$	109 687 \$
Dépôt à terme réservé, 4,25%, échéant le 10 février 2024	40 000	-
Dépôt à terme, encaissé au cours de l'exercice	-	2 503
Subventions à recevoir	8 681	-
Sommes à recevoir de l'État	7 166	5 810
Frais payés d'avance	3 740	4 363
	154 310	122 363
Dépôt à terme, 1,395%, échéant le 15 juin 2027	5 002	-
	159 312 \$	122 363 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs <i>[note 5]</i>	38 474 \$	27 218 \$
Subventions et contributions reportées <i>[note 6]</i>	703	-
	39 177	27 218
Actif net		
Grevé d'affectations internes <i>[note 3]</i>	115 145	95 145
Non grevé d'affectations	4 990	-
	120 135	95 145
	159 312 \$	122 363 \$

Pour le Conseil d'administration



Président



Trésorier

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Subventions et contributions financières	347 607	265 255
Dons, autofinancement et autres produits	39 701	32 139
	387 308	297 394
Sorties de fonds :		
Salaires et charges sociales	(232 835)	(181 781)
Fournisseurs et services	(126 938)	(99 602)
	(359 773)	(281 383)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	27 535	16 011
Activités d'investissement		
Acquisition d'un dépôt à terme réservé	(40 000)	-
Acquisition d'un dépôt à terme	(5 002)	-
Encaissement d'un dépôt à terme	2 503	-
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(42 499)	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(14 964)	16 011
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	109 687	93 676
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	94 723 \$	109 687 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Notes complémentaires**31 mars 2023**

1. Statut et mission de l'organisme

La Maison à Petits Pas est un organisme à but non lucratif, incorporé en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est reconnu comme organisme de bienfaisance enregistré au sens de la loi de l'impôt sur le revenu. L'Organisme a la mission d'accompagner chaque personne constituant une famille dans son développement et son cheminement tant personnel, social, affectif, scolaire et professionnel.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel des CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de dons et d'activités sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Services gratuits

Le fonctionnement de l'Organisme dépend des services de nombreux bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces dons reçus sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et le dépôt à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Grevé d'affectations internes

À sa réunion du 27 mai 2023, le conseil d'administration a décidé d'affecter une somme de 10 000 \$ supplémentaire à la réserve de projet d'achat immobilier et 10 000 \$ à la planification stratégique 2023-2026. L'actif net grevé d'affectations internes au 31 mars 2023 se détaille comme suit :

	Solde au 31 mars 2022	Affectation	Utilisation	Solde au 31 mars 2023
Réserve pour améliorations locatives et rénovations	25 000 \$	- \$	- \$	25 000 \$
Fonds de liquidités d'urgence	40 000	-	-	40 000
Planification stratégique 2023-2026	-	10 000	-	10 000
Projet d'achat immobilier	30 145	10 000	-	40 145
	95 145 \$	20 000 \$	- \$	115 145 \$

L'Organisme ne peut modifier ces affectations sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

4. Immobilisations corporelles

2023

2022

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats. Les immobilisations si elles avaient été capitalisées auraient la valeur nette suivante :

Matériel informatique	3 352 \$	3 540 \$
Mobilier et équipement	896	1 120
	4 248 \$	4 660 \$

5. Crédoiteurs

2023

2022

Fournisseurs et frais courus	3 853 \$	3 713 \$
Ministère de la famille - Halte-garderie à rembourser	10 290	-
Salaires à payer	4 356	3 530
Vacances courues	19 975	19 975
	38 474 \$	27 218 \$

6. Subventions et contributions reportées

Les subventions et contributions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2022	Encaissements	Constaté à titre de produits	Solde au 31 mars 2023
Centraide - DATAide	- \$	5 000 \$	4 297 \$	703 \$

7. Engagements contractuels

L'Organisme s'est engagé en vertu d'un bail de cinq ans échéant en juin 2025 à verser un loyer minimum mensuel de 2 660 \$ excluant les clauses escalatoires. Le solde de l'engagement au 31 mars 2023 est de 71 820 \$. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2024	31 920 \$
2025	31 920 \$
2026	7 980 \$

De plus, l'Organisme s'est engagé, en vertu d'un bail pour un photocopieur, jusqu'en décembre 2024 pour un montant total de 3 402 \$. Les versements pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2024	1 944 \$
2025	1 458 \$

Notes complémentaires

31 mars 2023

8. Instruments financiers

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2023.

Risque de crédit

L'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux variables. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

Renseignements supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Activités		
Activités éducatives et autres activités	17 854 \$	2 747 \$
Matériel	10 986	3 933
Fournitures et approvisionnement	4 860	2 510
Location d'équipement	9 244	7 159
Publicité et promotion	54	77
Poste et messagerie	170	162
Papeterie et photocopies	2 243	815
Déplacement et transport	8 498	3 562
Ameublement et équipement	386	4 961
Autres charges	366	1 958
	54 661 \$	27 884 \$
Administration		
Frais de formation	70 \$	- \$
Abonnement	3 118	2 635
Frais de représentation	50	17
Honoraires professionnels	5 588	5 623
Fournitures informatiques	2 746	32
Télécommunications	3 402	3 101
Intérêts et frais bancaires	1 302	1 353
	16 276 \$	12 761 \$
Occupation des locaux		
Loyer	35 181 \$	36 498 \$
Électricité et chauffage	4 299	3 967
Entretien et déneigement	9 801	4 826
Assurances	2 945	2 865
Taxes et permis	2 344	2 856
Système d'alarme	838	832
	55 408 \$	51 844 \$